# Rôles et responsabilités respectifs d’un parrain et d’un tuteur

Vous voulez introduire un système de tutorat dans votre entreprise ? Dans ce cas, commencez par définir leurs rôles et responsabilités.

À noter que le rôle de parrain n’est pas exactement le même que celui de tuteur.

Le **parrain** = une personne de confiance et un interlocuteur privilégié pour le nouvel arrivant. Il intervient dans un rôle d’accompagnement du nouveau collaborateur essentiellement dans l’intégration sociale à son nouvel environnement de travail (mise en contact avec les collègues, découverte de l’organisation et du service, initiation à la culture d’entreprise, faire un rapport au supérieur direct concernant le déroulement du parcours d’intégration, …)

Le **tuteur**, quant à lui, a pour rôle essentiel de transmettre les connaissances métier. Il propose au tutoré des activités d’apprentissage du métier (initiation, explications, démonstrations, visites et activités en commun…). Petit à petit, le tutoré prendra des initiatives et à jouera le rôle moteur du processus d’apprentissage (c’est la finalité du rôle de tuteur : guider l’apprentissage et amener le tutoré à ‘apprendre à apprendre’).

Le tutorat est donc une modalité de formation ou de transmission de connaissances professionnelles qui se réalise sur le terrain, en situation de travail, et qui implique un tuteur et un tutoré (éventuellement deux ou trois tutorés max.).

Une même personne peut bien évidemment assurer les deux rôles simultanément.